



École du Cirque « Les Orsola Juniors »

Johnny & Melania Orsola

Lieu-Dit Les Étang Frileux - Route de Cellettes

41120 Chitenay

Contacts parents d'élèves : 06.81.05.44.57 ou ecoleducirqueorsola@gmail.com

Année scolaire 2025 - 2026

Les inscriptions pour l'école de cirque de Contres sont ouvertes !

L'école de cirque Orsola accueille tous les artistes en herbe, **dès 3 ans**, pour une année de découverte et d'apprentissage. Motricité, discipline et esprit de groupe : chaque enfant pourra développer son potentiel dans un cadre ludique et festif.

Au programme, de **nombreuses activités** : rouleau américain, funambulisme, hula-hoop, arts clownesques, trapèze, magie, cow-boys, charivari, boule équilibre... Après découverte des différentes disciplines, votre enfant choisira **deux activités** dans lesquelles il se perfectionnera toute l'année afin de présenter un numéro à la fin de celle-ci.

Pour la pratique des « aériens », seule Mélania aura pouvoir de décision pour cet atelier.

Plusieurs créneaux de cours sont disponibles dans un chapiteau adapté à vos enfants.

Attention : un cours sera ouvert si le nombre minimum de 15 enfants est atteint.

Le lundi de 17h30 à 19h.

Le mercredi de 14h à 15h30.

Baby-Circus : Le mercredi de 10h30 à 12h (pour les enfants de 3-5 ans)

Afin que vos enfants puissent **découvrir** l'ensemble des disciplines, nous convions les futurs élèves aux **portes ouvertes** qui auront lieu le **samedi 6 septembre à Chitenay et le dimanche**

7 septembre 2025 à Contres.

Attention : l'école du cirque de Contres se situe au 8 rue de la gare, 41700 Contres.

Notre équipe est prête à accueillir ses nouveaux élèves pour une année aussi inspirante !

Bulletin d'inscription 2025 - 2026
À envoyer à : École de Cirque Orsola, « Les Étangs Frileux », 41120 Chitenay
Avec le règlement

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Parent 1 :

- Nom et prénom :
- Numéro de téléphone :
- Mail (EN MAJUSCULE) :

Parent 2 :

- Nom et prénom :
- Numéro de téléphone :
- Mail (EN MAJUSCULE) :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

- Nom et prénom :
- Numéro de téléphone :

Choix du cours et tarification

Horaire choisi : (cocher le créneau horaire retenu)

- ☐ Le lundi de 17h30 à 19h.
- ☐ Le mercredi de 14h à 15h30.
- ☐ Baby-Circus : le mercredi de 10h30 à 12h (3-5 ans).

Tarifs à l'année en fonction du lieu de domicile des parents/tuteurs légaux : (cocher la case)

	Controis-en-Sologne : Contres, Thenay, Feings, Ouchamps, Fougères-sur-Bièvre	Hors communes
Par enfant	☐ 198 €	☐ 223 €
Par enfant, à partir de 2 enfants inscrits	☐ 188 €	☐ 213 €
Par enfant pour 2 cours/semaine	☐ 354 €	☐ 404 €

Païement : (cocher la mention applicable) : ☐ Chèque ☐ Temps Libre ☐ Espèces

→ Pour les règlements par chèque à l'ordre du « **Comité d'Initiation aux Arts du Cirque** » :

- ☐ Règlement en 1 fois ☐ Règlement en 2 fois ☐ Règlement en 3 fois

Pour toute première inscription d'un enfant de plus de six, une prime de 41€ est allouée par le département aux familles.

Droit à l'image :

Vous autorisez l'école de cirque à prendre votre enfant en photo ou le filmer : ☐ OUI ☐ NON

Vous autorisez l'école de cirque à diffuser son image : ☐ OUI ☐ NON

Documents à fournir : Les parents ou tuteurs légaux s'engagent à fournir sous quinzaine une attestation **d'assurance complémentaire (assurance scolaire)** pour les conséquences des dommages que l'enfant pourrait causer à autrui.

Date et signature :